CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E151804** **VALABLE JUSQU'AU** **14/03/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/04/1997

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 29/06/2023

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM TOURS 001631237

Siret : 411 745 789 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6001754-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 137157979H001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 137157979H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : RYPERT NICOLAS

Sigle : P.C.M.S

19 ROUTE DE LA MAILLE PERDUE
LIEU DIT MONTOUVRIN
37310 TAUXIGNY-SAINT-BAULD

Téléphone : 02 47 92 12 83 **Fax :**

Portable : 06 15 13 61 70

Responsabilité légale :
RYPERT NICOLAS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : pcms37@yahoo.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 210 356 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	10/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 16:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E151804** **VALABLE JUSQU'AU** **14/03/2027**

ÉDITÉ LE **10/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/04/1997
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 29/06/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **411 745 789 00023**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6001754-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 137157979H001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 137157979H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **RYPERT NICOLAS**
Sigle : P.C.M.S
19 ROUTE DE LA MAILLE PERDUE
LIEU DIT MONTOUVRIN
37310 TAUXIGNY-SAINT-BAULD

Téléphone : 02 47 92 12 83 **Fax :**
Portable : 06 15 13 61 70

Site Internet :
E-mail : pcms37@yahoo.com

Responsabilité légale :
RYPERT NICOLAS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 16:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.